

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE LA MISSION LOCALE NORD ARDENNES DU 4 JUIN 2026

Liste des présents :

Monsieur Jean Bernard PIERQUIN, Cabinet ACR-ADC PIERQUIN
Monsieur Laurent PODVIN, Cabinet comptable FIZALYS
Madame Christine ROULLE, Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne
Madame Peggy GARY, DDETSPP
Madame Sonia CAILTEUX, France Travail Revin
Monsieur Jean Christophe FOURDRAIN, AFEIPH
Madame Liliane PASSEFORT, Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse
Madame Anne SIMON, CFPPA
Madame Ambre AUBERT, Greta des Ardennes et représentant pour l'inspection académique des Ardennes
Madame Mina IBOUDGHACEN, ADV Le Lien IAE
Madame Alois VANDEVELDE CORBEAUX, Centre d'examens de santé
Monsieur Pierre CORDIER, Député des Ardennes

Madame Karine DOMINE, Bureau des Entreprises Lycée Jean Moulin
Monsieur Romain ZOLTOWLOS, Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse
Monsieur Vincent LEONARD, DINAMO
Madame Maëva BARBASON, Mission Locale Nord Ardennes
Madame Lindsey BOURREAU, Mission Locale Nord Ardennes
Monsieur Thierry CIBOULLÉ, Mission Locale Nord Ardennes
Monsieur Jimmy COLLIGNON, Mission Locale Nord Ardennes
Monsieur David DELIEGE, Mission Locale Nord Ardennes
Monsieur Sébastien GARNIER, Mission Locale Nord Ardennes
Madame Valérie MAURICE, Mission Locale Nord Ardennes
Madame Anaïs MEBARKI, Mission Locale Nord Ardennes
Madame Cynthia SCHRURMAN, Mission Locale Nord Ardennes
Madame Sonia STANIMIROVIC, Mission Locale Nord Ardennes
Madame Noelle BLONDEAU, Mission Locale Nord Ardennes
Madame Florine FINET, Mission Locale Nord Ardennes
Madame Manon GUILAIN, Mission Locale Nord Ardennes
Madame Céline SERANT, Mission Locale Nord Ardennes
Madame Clarisse SATOLA, Mission Locale Nord Ardennes

Liste des excusés :

Monsieur Mathieu SONNET, Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse
Monsieur Mickael LECLERE, Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne

Madame Frédérique KOMPF, Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne
Madame Clarisse STEIN, Inspection académique des Ardennes, représentée par Madame Ambre AUBERT

Monsieur Christian CHASSAING, Préfet des Ardennes

Monsieur Teddy PAUL JOSEPH, Délégation Départementale de France Travail, représenté par Madame Sonia CAILTEUX

Monsieur Antoine PETROTTI, Centre Socio-Culturel L'Alliance,

Monsieur Philippe HUSSON, Centre Social Le Lien

Monsieur Claudio RIOSECO, GRETA Des Ardennes, représenté par Madame Ambre AUBERT

Madame Peggy KRZYK, ADV Le Lien IAE, représentée par Madame Mina IBOUDGHACEN

Madame Aurélie LASSAUX, Centre d'examens de santé, représentée par Madame Alois VANDEVELDE CORBEAUX

Monsieur Alain CAHEN, Conseil Départemental Direction Insertion et Retour à l'Emploi
Monsieur Patrick FOSTIER, Mission Locale Charleville

Monsieur Laurent DANLOUP, Mission Locale SUD ARDENNES

Madame Véronique DURU, Mission Locale Sedan

Monsieur Dominique HAMAIDE, Maire de Givet

Monsieur Bernard DEFORGE, Maire d'Hargnies

Madame Dominique RUELLE, Conseil Départemental

L'Assemblée Générale Ordinaire commence à 14h30.

Monsieur ZOLTOWLOS remercie toute l'assemblée pour sa présence et remercie les membres de l'équipe de la Mission Locale pour leur travail et leurs résultats.

Monsieur ZOLTOWLOS cite les personnes excusées.

➤ **Compte rendu**

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2025, à l'unanimité.

➤ **Lecture du rapport moral de Monsieur ZOLTOWLOS**

Le rapport est soumis au vote et approuvé à l'unanimité

➤ **Nouveaux membres du Conseil d'Administration**

Dans une volonté d'élargissement de la représentativité de sa gouvernance, la Mission Locale a sollicité l'adhésion de nouveaux membres à l'association: Mme Karine DOMINE, Directrice du Bureau des Entreprises du Lycée Jean Moulin et pilote opérationnelle du CLEE Vallée de la Meuse chargée de l'animation et de la coordination des actions écoles – entreprises au sein du 3^{ème} collège et Mme Stéphanie CHACEL pour

l'association EPAJ au sein du 4eme collège. Ces admissions ont été agréées lors du dernier Conseil d'Administration.

Suite aux dernières élections les représentants des collectivités sont renouvelés :

Pour la Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne, ce sont Madame Frédérique KOMPFF, maire de Gué d'Hossus et Madame Christine ROULLE déléguée communautaire pour la ville de Rimogne, qui ont été nommées par le conseil communautaire.

Pour la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, ce sont Isabelle BODART, Maire de Hierges et Monsieur Dominique HAMAIDE, maire de Givet qui rejoignent Monsieur Romain ZOLTOWLOS élu a Revin et Madame Lilianne PASSEFORT élue à Fumay.

Concernant le renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Mme Christine ROULLE pour la CCVPA

Monsieur Dominique HAMAIDE pour la CCARM

Madame Lilianne PASSEFORT pour la CCARM

Il sera demandé à Monsieur Bertrand GRANDHOMME, Conseiller Régional de représenter la Region en place de Monsieur Guillaume MARECHAL.

Monsieur Jean Christophe FOURDRAIN responsable de l'IMPRO de Revin représentera l'AFEIPH en place de Madame Mélanie SAPONE.

Et en respect des obligations statutaires, les mandats des membres des 3eme et 4eme collèges ayant une durée de 3 ans, il est proposé le renouvellement de

Madame Catherine DEUDON pour le secours populaire de Givet

Monsieur Antoine PETROTTI pour le centre socio culturel l'Alliance

Monsieur Philippe HUSSON pour le centre social le lien

Monsieur Claudio RIOSECO pour le GRETA

L'association LEDA n'a pas souhaité renouveler sa participation au Conseil d'Administration.

L'ensemble des candidatures est validé par l'Assemblée à l'unanimité.

➤ Comptes de l'exercice 2025

Monsieur PODVIN présente le compte de résultat et le bilan.

Le total des produits d'exploitation est de 908 294€ en baisse de 2% par rapport à 2024. Les fonds propres s'élèvent à 447 645€, la trésorerie à 312 103€ pour un résultat à l'équilibre à 1 522€.

Monsieur CORDIER demande la différence entre fonds propres et trésorerie. Monsieur PODVIN indique que la trésorerie correspond aux disponibilités notamment déposées en banque alors que les fonds propres résultent de l'accumulation des résultats des exercices antérieurs mais qui ne correspondent pas à de l'argent disponible. Mr PODVIN rappelle l'existence de créances qui doivent être couvertes par ces fonds propres.

Les subventions augmentent de 5% pour un montant de 830 379€. La hausse est notamment due a des subventions européennes. La notion de transferts de charges n'existe plus. Ces écritures s'inscrivent désormais directement en déduction des charges.

Les charges de fonctionnement diminuent de 47 981€. En 2024, plus de 30 000€ de travaux avaient été engagés et la structure avait eu recours à l'intérim pour 10 000€, postes qu'on ne retrouve plus en 2025. Les charges de personnel augmentent très peu : +0.9% et représentent 70% des produits.

Au niveau du bilan on note la hausse des créances qui s'élèvent à 215 677€, les modalités de versement de solde des subventions présentant désormais des délais plus long.

Monsieur PIERQUIN, Commissaire aux Comptes intervient et explique les différentes étapes du travail effectué, qui figurent en détail dans son rapport.

- Certification des comptes, cadre légal.
- Démarches de l'audit : des sondages, des contrôles... La finalisation de la mission est exprimée par une opinion.
- Déroulement des missions : vérification des documents synthétiques du Cabinet comptable FIZALYS
- Justification des appréciations et vérifications spécifiques : subventions bien justifiées.
- Opinion : les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de l'association.
- Rapport spécial : les administrateurs suivants, l'État et les 2 communautés de Communes, sont également les financeurs.
- Conclusion

Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de l'association.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

➤ Budget prévisionnel 2026

Monsieur DELIEGE présente le budget prévisionnel.

A ce jour nous sommes toujours dans l'attente des montants des principales subventions sur l'exercice. Il a été annoncé une baisse de la subvention Etat, ici estimée à 6%. La demande subvention Région a été réalisée sur le montant identique à 2025 soit 70 000€, mais nous craignons une nouvelle baisse après 2024-2025, inscrite dans le présent budget. Le total des produits diminue de 68 000€ soit -7.5%.

Au niveau des charges, le budget tient compte des mesures prises par le Conseil d'Administration en 2025 pour anticiper la baisse de financements :

Baisse du poste dons aux jeunes et actions spécifiques avec la réduction du cout du village des métiers – et donc en parallèle de la subvention Région qui finançait à 60%, la baisse des charges liées aux services civiques, soit -13 000€ et la suppression de 2 postes en 2026, dont les effets se feront pleinement ressentir en 2027, - 17 000€ en 2026. Les postes matériel et locations (fin bail copieur) diminuent également et la masse salariale hors suppression

augmente de 5 000€ (ancienneté, taux de cotisation). Pas de nouvel investissement important prévu en début d'année donc la dotation aux amortissements est stable. Les charges diminuent de 28 000€ soit -4%. Le résultat corrigé des produits financiers et impôts est déficitaire à hauteur de 29 548€.

Malgré les baisses substantielles des financements, l'Etat reste largement le 1^{er} contributeur au financement de la Mission Locale suivi par la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse qui en plus de la subvention en numéraire met à disposition les locaux et leur entretien.

Il est d'ailleurs soumis au vote le montant de la cotisation des Communautés de Communes, fixé une nouvelle fois à 1.70€ par habitant, montant identique depuis de nombreuses années. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est enfin précisé que ce budget ne tient pas compte des réponses à appel à projets déjà déposés ou à venir, réponses dont les demandes pourraient atteindre 35 000€.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

➤ Rapport d'activité

Présentation du rapport d'activité : les données public accueilli, les activités réalisées, les résultats.

Intervention de Monsieur Vincent LEONARD pour DINAMO et la Parenthèse inattendue

Présentation par les jeunes de l'action Junior Entreprise

➤ Perspectives futures

Outre la crainte budgétaire abordée précédemment, les orientations prévues pour 2026 sont :

Encourager l'initiative des jeunes en leur donnant la parole par :

- la création d'un studio ML
- l'animation d'une offre de service pour les jeunes et par les jeunes type escape game

Stimuler l'esprit d'entreprendre en participant au concours mini entreprise

Favoriser le rapprochement du monde de l'entreprise en démultipliant les périodes d'immersions

Mettre en œuvre une proposition de bilans de compétences

Réaliser un projet en lien avec le CNPE de Chooz et les métiers du nucléaire et de l'industrie

Initier la mobilité internationale

Monsieur ZOLTOWLOS sollicite l'audience pour les questions diverses,

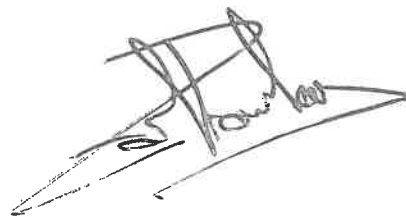
Puis passe la parole à Monsieur CORDIER qui félicite la Mission Locale pour son travail mais avertit de la nécessité de la rationalisation des moyens dans la réalisation des missions de services publics.

Monsieur ZOLTOWLOS présente ses remerciements à l'assemblée, à tous les partenaires, à la mairie de Revin pour la mise à disposition de la salle, aux membres du Bureau et aux jeunes pour leur intervention. Il souligne qu'il est très fier de l'ensemble de l'équipe de la Mission Locale et la remercie.

La séance se termine à 16h00 par le verre de l'amitié.

Le Président de la Mission Locale Nord Ardennes

Romain ZOLTOWLOS

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Romain Zoltowlos', written over a light blue horizontal line.